

Au fil de Doubs

Édito

Le mot du Maire : En ce début d'année 2016, notre cœur de village continue sa transformation. Le parvis devant la nouvelle mairie est à présent quasi terminé et les conditions sont réunies pour finaliser le transfert de la mairie. Cette opération s'effectuera sur le 3^{ème} week-end de mai et nécessite la fermeture au public du vendredi 20 mai après-midi au lundi 23 mai midi. L'accueil au public se fera dans les nouveaux locaux dès le lundi 23 mai à 14 heures. Le service postal sera, quant à lui, opérationnel début juillet.

Le budget 2016, approuvé lors de la séance de Conseil Municipal du 1^{er} mars 2016, présente une stabilité des dépenses de fonctionnement et laisse une enveloppe d'investissement qui permet de poursuivre la réalisation de nos projets, ceci sans recours à l'augmentation de la fiscalité communale, et ce pour la cinquième année consécutive.

Notre rôle est aujourd'hui de nous projeter dans les années à venir pour permettre à nos successeurs de maintenir, d'améliorer, voire de créer de nouveaux services pour nos habitants et de poursuivre l'évolution de la commune sans les apports financiers actuels. Car, à Doubs, comme ailleurs, les financements de l'Etat continueront de diminuer et les 307 000 € de contributions que nous versons au titre des fonds de péréquation nationaux perdureront.

C'est dans cet esprit qu'une réflexion est menée pour connaître le bien-fondé, les avantages et inconvénients d'une évolution de notre territoire vers une **commune nouvelle** qui consiste en l'association de plusieurs communes pour n'en former qu'une, au niveau gestion, fonctionnement et investissement, tout en conservant son identité territoriale. Analyse à poursuivre et je ne manquerai pas de vous informer de nos réflexions. Vous assurant de notre total dévouement.

Le Maire,
Régis Marceau.



Sommaire

Page 2..... Services postaux à Doubs
Petite enfance

Page 3..... Le budget CCGP 2016,
la Ferme Pochard

Pages 4 et 5 Un budget initiateur de projets

Pages 6 et 7..... Schéma d'aménagement
rue du Puits

Page 8 Vie associative

SERVICES POSTAUX À DOUBS

Ces dernières années, le bureau de poste a considérablement diminué ses temps d'ouverture au public. La Poste a décidé de sa fermeture pour début juillet 2016.

La municipalité a choisi de reprendre l'activité postale à son actif afin de pérenniser ce service à la population. L'Agence Postale Communale (APC) sera tenue par nos secrétaires de mairie : Marie-Hélène, Virginie et Aurélie qui recevront une formation spécifique. Notre APC ouvrira ses portes le 4 juillet prochain. Vous pourrez y effectuer les opérations les plus courantes, à savoir :

- **Courrier/colis** : affranchissement des lettres et colis ordinaires ; vente de timbres-poste, d'enveloppes Prêt à Poster et d'emballages Colissimo ; dépôt et retrait des lettres et colis y compris recommandés ; dépôt des procurations courrier ; contrat des réexpéditions du courrier ;

garde du courrier abonnement mobilité et Prêt à Poster de réexpédition.

- **Opérations bancaires** : retrait et versement d'espèces sur Compte Courant Postal, Postépargne ou livret d'épargne dans la limite de 350 € par période de 7 jours, paiement de mandat cash de 350 € maximum.

Nos secrétaires vous accueilleront à tour de rôle les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 11h45 au 1^{er} étage de la nouvelle Mairie. Cette nouvelle organisation n'aura pas d'incidence sur la distribution du courrier.

De plus, deux drive-poste seront installés de chaque côté de la Grande Rue au niveau des abribus face à la Mairie. Votre courrier à poster y sera aisément et rapidement déposé. ●

Florence Rogeboz

PETITE ENFANCE

La Communauté de Communes du Grand Pontarlier (CCGP) exerce la compétence micro-crèches depuis début 2015. Cinq sites d'implantation ont été choisis : Doubs, les Verrières de Joux, Les Granges Narboz, Pontarlier et Houtaud, soit à terme 50 places d'accueil.

Les ouvertures se réaliseront sur les 3 années à venir en fonction de la mise à disposition des locaux par les communes. La première est prévue pour janvier 2017 sur la commune de Doubs dans l'espace central du CAL. Les micro-crèches correspondent à un mode d'accueil collectif du lundi au vendredi en journée complète. Chaque unité aura une capacité d'accueil de 10 places qui seront réservées uniquement à des enfants de la CCGP. Le règlement intérieur et les modalités de fonctionnement sont en cours de finalisation. Les inscriptions seront gérées au niveau intercommunal à partir de cet automne.

Quant à notre structure communale des P'tits Lutins, initialement destinée aux enfants de Doubs, aujourd'hui seulement 37,89% des heures réalisées en 2015 sont à destination des enfants de Doubs (35,79% pour des enfants issus de la CCGP et 26,32% pour des enfants venant d'autres communautés de communes). Par ailleurs, un accueil sur 4 jours par semaine avec une coupure méridienne n'est plus adapté aux attentes des familles. Nos « P'tits Lutins » ont rendu service à bien des familles sous la houlette d'un personnel qualifié et attentif au bien-être des enfants. Cette activité cessera fin 2016 ; le local, après agrandissement, sera toujours destiné à l'enfance et accueillera le périscolaire trop à l'étroit à la salle Pergaud.. Des améliorations à venir pour tous les âges de l'enfance sur notre territoire ! ●

Florence Rogeboz

DÉCÈS

Le 01/01/2016 : Elisabeth CARRARA, née Rota, 87 ans

Le 03/01/2016 : Monique FAIVRE, née Michel, 73 ans

Le 21/01/2016 : Gisèle TOURNIER, née Rousset, 71 ans

Le 26/01/2016 : Louis BAVEREL, 86 ans

Le 28/01/2016 : Yvonne DROZ-BARTHOLET, née Jeambrun, 92 ans

Le 04/02/2016 : Igor PERRET, 30 ans

Le 18/02/2016 : Simone VUILLEMIN, née Gourdol, 74 ans

Le 05/03/2016 : Marius DAME, 69 ans

Le 16/03/2016 : Suzanne TOSSERI, née Benoit, 70 ans

Le 25/03/2016 : Eliane SAILLARD, née Bolard, 81 ans



FERME POCHARD

En lieu et place de la ferme Pochard se dessinait un projet immobilier privé d'une trentaine de logements. Ce site idéalement placé à quelques pas du cœur de bourg évoluera vers une toute autre destination après son rachat par la commune.

Trois objectifs sont associés à cette acquisition :

- Après démolition de la ferme et l'acquisition d'une parcelle de terrain attenante, une zone sera réservée pour transférer le parking pour camions et camionnettes de chantiers qui font une halte dans nos restaurants à la pause déjeuner, et ainsi sécuriser la périphérie de l'école où ils stationnent actuellement.

- Une piste cyclable prendra également naissance sur ce site et se poursuivra le long de la Rue Borrie qui sera mise en sens unique et rejoindra la zone scolaire par la Rue Basse. Ce nouvel axe permettra, à terme, d'éviter le cheminement piétons-cyclistes sur une grande partie de la Grande Rue.

- La surface restante sera divisée en 4 à 5 lots de parcelles à bâtir pour maisons individuelles. Leur vente au prix marché permettra, ainsi que la valorisation de la zone de parking actuelle, d'équilibrer financièrement cette opération sans faire appel aux fonds communaux.

Les études sont lancées, la démolition de la ferme est prévue durant l'été, les travaux d'aménagement se feront fin d'année ou début 2017.

Régis MARCEAU

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES GARÇONS

Le 28/11/2015 : Sacha de Vincent FLEUROT et Caroline ROUTIER

Le 29/01/2016 : Mathis de Arnaud LAMBERT et Mégane POIX

Le 29/02/2016 : Hugo de Yohan GEORGES et Laura SOÏVE

Le 03/03/2016 : Eden de Dimitry LECOURIEUX et Maria BERNIJOL

Le 18/03/2016 : Nathaël de Nicolas FAVEY et Emilie MAFFEIS

Le 29/03/2016 : Bedirhan-Enis de, Ozgür VAROL et Gülsedef CELIK

Oui au dynamisme.

2016 : UN BUDGET INITIATEUR DE PROJETS

Avec un budget général de fonctionnement y compris les reports 2015 de 2 476 696 €, nous sommes en mesure de dégager un excédent de 1 172 832 € pour le budget d'investissement.

C'est une gestion rigoureuse de nos charges de fonctionnement et une quote part du Lotissement Le Méridien qui nous permet ce transfert à la section investissement
Le cumul de l'excédent de fonctionnement, du FCTVA, des taxes d'aménagement, des subventions attendues et de la cession de la

poste, nous donne une capacité d'investissement de 1 982 842 €.

Le budget primitif 2016 adopté le 1^{er} mars s'inscrit dans la lignée de celui de 2015, qui a vu la réalisation de nombreux investissements pour un montant de 2 222 268 €.

BUDGET GÉNÉRAL 2016 - SYNTHÈSE

Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement		
Charges à caractère général	337 520,00	Excédent antérieur reporté	132 077,76
Charges de personnel	283 585,00	Atténuations de produits	5 900,00
Contributions solidarité état	307 598,00	Produits et services	52 960,00
Autres charges de gestion courante	321 152,00	Impôts et taxes	1 431 859,00
Charges financières	28 000,00	Dotations et participations	278 900,00
		Autres produits (cession Le Méridien..)	575 000,00
Dotations aux amortissements	21 009,75		
Dépenses imprévues	5 000,00		
Total:	1 303 864,75	Total:	2 476 696,76
Excédent: 1 172 832,01			
Virement à la section d'investissement	1 172 832,01		
TOTAL	2 476 696,76	TOTAL	2 476 696,76

En complément des différents budgets, la commune a eu l'opportunité d'acquérir la ferme Pochard. A ce titre nous avons voté un budget annexe de 679 650 € qui s'équilibrera. Ce

nouvel investissement permettra de déplacer le parking véhicules de chantier qui est au centre du village. Et ainsi, sécurité et embellissement de l'environnement seront respectés.

ÉTAT CIVIL MARIAGES

Le 09/04/2016 :
Philippe RACINE et Nathalie DETOUILLO

Le 16/04/2016 :
Jimmy RENARD et Cindy BATAILLE

Le 23/04/2016 :
Emrullah KARABAG et Ebru CEVIK

Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement		
Dettes et assimilés :		Virement de la section de fonctionnement	1 172 832,01
Remboursement de la dette	130 363,46		
Remboursement avance FCTVA	82 500,00		
Bâtiments et équipements communaux :		Subventions attendues:	
Aménagement nouvelle Mairie	30 000,00	Département, DETR, Syded	249 000,00
Aménagement micro-crèche	80 000,00		
Désamiantage rue Biela.	40 000,00	Autres ressources	
Etude de faisabilité - Bât. PERGAUD	17 100,00	- FCTVA	260 000,00
		- Taxe d'aménagement	80 000,00
Voirie Réseaux espaces publics :			
Cœur de Bourg : place et démolition	587 000,00		
Rue du Puits	592 000,00	Cession La Poste	200 000,00
City stade	60 000,00		
Rue des Frênes y compris acquisition de terrains	150 000,00		
Crédits compl. - Opérations voirie	30 000,00	Amortissements des immobilisations	21 009,75
Rénovation éclairage public	75 534,00		
Divers :			
Solde - Travaux initiaux Cœur de Bourg	30 000,00		
- Opérations diverses	78 344,30		
Total:	1 982 841,76	Total:	1 982 841,76

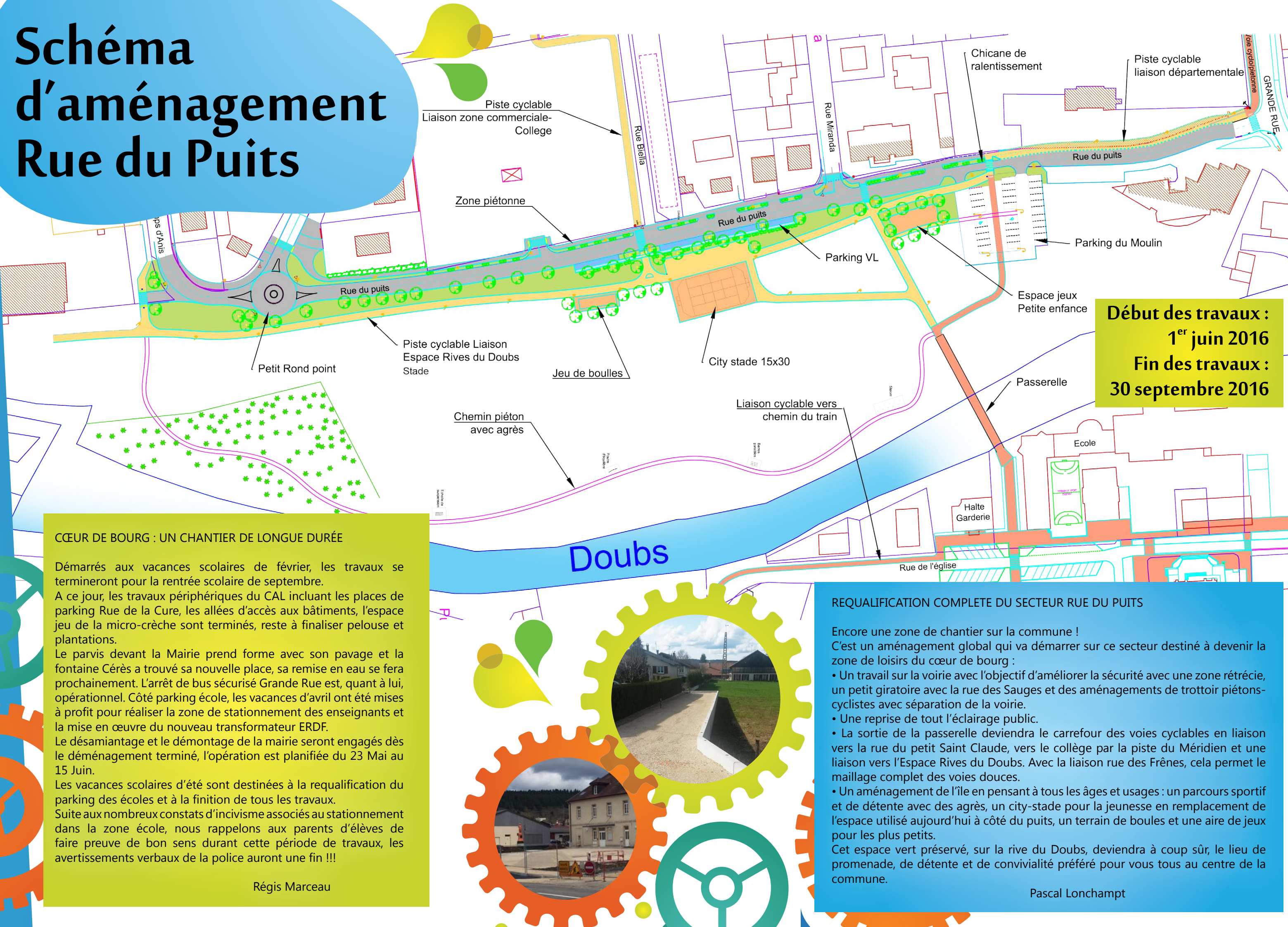
Le Conseil municipal a décidé ne pas augmenter le prix de l'eau pour la facturation de 2017. Par contre, la redevance de pollution domestique, qui finance l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse passe de 0,28 € à 0,31 € par m³. Plusieurs opportunités d'achat de parcelles forestières sont étudiées par la Commission Forêt, ceci dans le but d'augmenter le patrimoine de la commune.
Le Conseil municipal a voté pour la cinquième année consécutive un gel des taux de fiscalité. 3 axes principaux nous offrent cette possibilité : la vente de foncier, l'augmentation de la population et les compétences prises en charge par la CCGP (FPIC, Urbanisme, ...)
Nous vous rappelons que les investissements

réalisés toutes ces dernières années n'ont pas fait évoluer notre dette/habitant :

2008 : Endettement par habitant de 326 € pour une population de 2 450 personnes.
2019 : Endettement par habitant projeté de 258 € pour une population prévisionnelle de 3 200 personnes.
A signaler qu'au 1^{er} janvier 2016, Doubs comptait 2 831 habitants.
En fin d'année, l'ensemble des travaux engagés aura considérablement amélioré le bien-être et le bien-vivre à Doubs. ●

Georges COTE-COLISSON

Schéma d'aménagement Rue du Puits



Début des travaux :
1^{er} juin 2016
Fin des travaux :
30 septembre 2016

CŒUR DE BOURG : UN CHANTIER DE LONGUE DURÉE

Démarrés aux vacances scolaires de février, les travaux se termineront pour la rentrée scolaire de septembre.

A ce jour, les travaux périphériques du CAL incluant les places de parking Rue de la Cure, les allées d'accès aux bâtiments, l'espace jeu de la micro-crèche sont terminés, reste à finaliser pelouse et plantations.

Le parvis devant la Mairie prend forme avec son pavage et la fontaine Cérès a trouvé sa nouvelle place, sa remise en eau se fera prochainement. L'arrêt de bus sécurisé Grande Rue est, quant à lui, opérationnel. Côté parking école, les vacances d'avril ont été mises à profit pour réaliser la zone de stationnement des enseignants et la mise en œuvre du nouveau transformateur ERDF.

Le désamiantage et le démontage de la mairie seront engagés dès le déménagement terminé, l'opération est planifiée du 23 Mai au 15 Juin.

Les vacances scolaires d'été sont destinées à la requalification du parking des écoles et à la finition de tous les travaux.

Suite aux nombreux constats d'incivisme associés au stationnement dans la zone école, nous rappelons aux parents d'élèves de faire preuve de bon sens durant cette période de travaux, les avertissements verbaux de la police auront une fin !!!

Régis Marceau

REQUALIFICATION COMPLETE DU SECTEUR RUE DU PUIITS

Encore une zone de chantier sur la commune !

C'est un aménagement global qui va démarrer sur ce secteur destiné à devenir la zone de loisirs du cœur de bourg :

- Un travail sur la voirie avec l'objectif d'améliorer la sécurité avec une zone rétrécie, un petit giratoire avec la rue des Sauges et des aménagements de trottoir piétons-cyclistes avec séparation de la voirie.
- Une reprise de tout l'éclairage public.
- La sortie de la passerelle deviendra le carrefour des voies cyclables en liaison vers la rue du petit Saint Claude, vers le collège par la piste du Méridien et une liaison vers l'Espace Rives du Doubs. Avec la liaison rue des Frênes, cela permet le maillage complet des voies douces.
- Un aménagement de l'île en pensant à tous les âges et usages : un parcours sportif et de détente avec des agrès, un city-stade pour la jeunesse en remplacement de l'espace utilisé aujourd'hui à côté du puits, un terrain de boules et une aire de jeux pour les plus petits.

Cet espace vert préservé, sur la rive du Doubs, deviendra à coup sûr, le lieu de promenade, de détente et de convivialité préféré pour vous tous au centre de la commune.

Pascal Lonchamp



**BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**
www.hpbfc.banquepopulaire.fr